

proque et de concorde, afin qu'ils puissent revenir, le plus tôt possible, à une amitié loyale, solide, consacrée dans l'embrassement de la paix et de la justice.

Lettre de Léon XIII à la Supérieure Générale des Sœurs du Bon Pasteur d'Angers

La *Semaine religieuse* d'Angers publie la lettre suivante, récemment écrite par Notre Saint-Père le Pape à Mme la Supérieure générale des Sœurs du Bon-Pasteur d'Angers :

A notre chère fille la Supérieure générale des Sœurs du Bon-Pasteur d'Angers.

LÉON XIII, PAPE.

Chère fille, salut et bénédiction apostolique.

La lettre, si pleine de respect et de piété filiale, que Nous avons reçue de vous. Nous a été très agréable : elle Nous apportait avec vos vœux, à l'occasion de la nouvelle année, l'annonce des progrès dont Dieu favorise la Congrégation que vous gouvernez. Nous vous félicitons assurément de ce qu'un champ si vaste soit ouvert à votre zèle et à votre travail, de telle sorte que non-seulement vos compatriotes, mais les pays, même les plus éloignés, bénéficient de vos œuvres.

Continuez donc, avec le secours de Dieu, à témoigner votre dévouement à l'Eglise et aux âmes destinées au bonheur éternel. Pour Nous, afin de témoigner Notre bienveillance et de vous obtenir en abondance les faveurs célestes. Nous vous accordons avec la plus grande affection, à vous, ma chère fille, et aux habitants de vos convents, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 9 février 1900, de Notre Pontificat la 22^e année.

LÉON XIII, Pape.
